

PRIX D'ABONNEMENT:

AU CANADA. Edition Semi-quotidienne: Un An, \$4.—6 Mois, \$2. Edition Hebdomadaire: Un An, \$2.—6 Mois, \$1. AUX ETATS-UNIS. Edition Semi-quotidienne: Un An, \$5.—4 Mois, \$2. Edition Hebdomadaire: Six Mois, \$2.—5 Mois, \$1. PAYABLES D'AVANCE.

Les Abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne recevra point d'abonnement au Canada pour moins de six mois. — Tout semestre commencé se paie en entier. — Tout semestre commencé à l'uno ou à l'autre Edition devra se terminer, avant de pouvoir changer.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PRIX DES ANNONCES

DANS L'ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Six lignes, première insertion.....50 Cents. Chaque insertion subséquente.....13 " Dix lignes, première insertion.....67 " Chaque insertion subséquente.....17 " Au-dessus de dix lignes, par ligne.....7 " Chaque insertion subséquente, par ligne.....2 " Un quart, à l'année.....\$30.00 Un demi-quart, do.....16.00

Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 26, Rue St. Gabriel.

BAS-CANADA.

Montréal, 15 Mai 1861.

Correspondance Parlementaire.

Québec, lundi 13 mai.

L'honorable Louis Antoine Desaulles et l'honorable Louis Siméon Morin ont laissé Québec samedi soir pour les frontières où ils doivent aller, par les armes, une affaire d'honneur. Je vais vous donner, à ce sujet, les détails que je vous ai promis dans ma dernière.

Il y a quelques jours déjà, la Minerve publiait un article contre M. Desaulles; le Pays répondait à la Minerve par un article contre M. Morin, auquel article la Minerve répliquait par un autre article contre M. Desaulles. Le respect que je dois à mes lecteurs, le sentiment de convenances et ma dignité de journaliste catholique m'empêchent de reproduire ici les parties les plus saillantes de ces trois libelles. Ceux qui voudraient voir comment deux journaux peuvent se couvrir l'un et l'autre de boue, pourront consulter la Minerve du 2 mai, le Pays du 7 mai et la Minerve du 11 mai, de l'an de grâce 1861.

Ces articles furent généralement condamnés ici par les amis des deux partis, d'abord comme ne prouvant rien que la mauvaise foi des écrivains, ensuite comme transportant dans le journalisme les passions, les haines, le langage d'une classe de personnes que tout le monde connaît et que tout homme bien-né ne nomme jamais; MM. Desaulles et Morin furent à peu près les seuls à trouver bon cette guerre d'injures personnelles.

Voici comment ces articles amenèrent MM. Morin et Desaulles sur le champ de bataille, leur faisant changer la plume pour le pistolet. M. Desaulles soutenait que le libelle de la Minerve était sorti de la bouche de M. Morin; en conséquence, il voulait une réparation ou des représailles; M. Morin ne voulait pas faire de réparation, ce qui lui valut le libelle du Pays. Il y eut alors des pourparlers. L'hon. M. Masson remit à M. Morin, de la part de M. Desaulles une lettre explicative; M. Desaulles remit aussitôt à M. Desaulles de la part de l'hon. M. Morin une lettre tellement injurieuse que l'hon. conseiller législatif n'eut, au dire de ses amis, d'autre alternative que de passer par un lache, ou d'offrir un cartel; il fut donc décidé samedi matin que le duel aurait lieu à Island Pond, sur les confins du Canada; l'arme choisie fut le pistolet.

M. Kierzkowski est le second de M. Desaulles; M. T. K. Ramsay est le témoin de M. Morin. Le départ subit de ces messieurs, samedi soir, a créé une profonde et pénible sensation. Au moment où l'on trace ces lignes, le duel a dû avoir lieu, et l'on attend de minute en minute les détails du combat.

Nos lecteurs connaissent notre opinion sur ces combats singuliers qui rappellent dans un siècle civilisé les mœurs des temps barbares. L'Église se frappe de ses anathèmes ceux qui donnent à leurs compatriotes un pareil scandale; quiconque a une âme et un cœur se soumet à ce jugement.

Dans le cas présent, le scandale est d'autant plus grand, plus dangereux, plus condamnable qu'il est donné par deux hommes également élevés en dignité. Les lois du pays sont encore vivantes, prêtes à venger l'honneur de quiconque est injustement offensé; elles vengent le peuple, elles vengent le noble, elles vengent le pauvre, elles vengent le riche: tous sont égaux devant elles; et quels sont ceux qui aujourd'hui vont, pour échapper à la justice de ces lois, et au grand déshonneur de la morale publique, en pays étranger, provoquer leur honneur par une balles homicide? deux hommes préposés à la garde de ces lois, deux législateurs, l'un, M. Morin, membre du ministère, des communes, conseiller de la couronne; l'autre, M. Desaulles, faisant partie du plus auguste tribunal du pays!

Il faut bien que ces choses-là soient blâmées comme elles le méritent, dans la législature, dans la presse et par l'opinion des honnêtes gens. M. Morin, du reste, ne fait que suivre l'exemple de son chef: deux fois M. Cartier, catholique, a offert à M. Morin, protestant, de se battre en duel; M. Morin, M. Desaulles, tous deux catholiques, n'ont eu assez de vrai courage, de véritable honneur, de bon sens, de patriotisme, de religion, pour imiter la conduite du chef de l'opposition protestante; ils ont préféré marcher sur les traces du chef catholique du parti conservateur.

Le bill contre l'usure a été perdu, après avoir subi sa troisième lecture, vendredi dernier. Les diverses phases par où a passé ce projet de loi sont tout-à-fait curieuses et méritent d'être notées.

Vous savez que l'hon. Premier, s'est opposé, dès le principe, à toute loi contre l'usure; plus tard il s'est déclaré en faveur de six pour cent quand la majorité des Chambres fixait le taux légal à 7; définitivement il s'est déclaré pour huit, et c'est ce qui a fait perdre le bill, on ne peut en douter.

Sur une matière aussi importante il est bon que le pays sache dans quel sens ses législateurs ont voté. Le bill ayant subi sa troisième lecture, M. Thibaudeau propose d'y ajouter la clause suivante:

"Il ne sera pas à l'avenir légal de demander ou d'exiger pour les intérêts d'argent un taux d'intérêt plus élevé que 7 pour cent, mais le taux de 5 pour cent continuera d'être le taux légal."

M. Cartier a proposé en amendement:

"Qu'il ne sera pas possible en vertu d'aucun contrat de stipuler, prendre, réserver, exiger ou recevoir directement ni indirectement pour le prêt ou l'usage de l'argent, un taux d'intérêt plus élevé que 7 pour cent par année, si ce prêt est pour plus d'une année, ni un taux d'intérêt plus élevé que 5 pour cent, si ce prêt est pour une année ou moins d'une année."

Cet amendement ne pouvait être plus mal adroit ni venir en temps moins opportun. Tous les partisans sincères du rappel de l'usure étaient tombés d'accord sur 7 par cent, soit que le prêt fut pour une année, pour moins ou pour plus d'année. Un grand nombre de députés étaient pour huit; un nombre plus grand pour six; les uns et les autres, en se faisant des concessions mutuelles, crurent obtenir un résultat salutaire et protégèrent amplement les intérêts de la classe agricole; on voit, en effet, que dans certains pays, dans l'Etat de New-York, par exemple, le taux de l'argent est de 7 pour cent, à la satisfaction générale du commerce et de l'agriculture. Aussi l'amendement de M. Cartier fut perdu sur la division suivante:

Pour:—Messieurs Alley, Archambault, Bell, Benjamin, Biggar, Cameron, Carling, procureur-général Cartier, Clark, Craik, Dorland, Dufresne, Dunken, Finlayson, GALT, Gould, Heath, Holmes, Howland, LeBoutillier, Macbeth, McCann, McKee, Meagher, MONGENAI, solliciteur-général MORIN, Mowat, Munro, Playfair, Robinson, Roblin, Rose, William Scott, Simpson, Stirling, Tett, TURCOTTE, Webb, Wilson, et Wright.—41.

Contre:—Messieurs Aikins, Baby, Beaubien, Bureau, Burwell, Cameron, Carling, Cauchon, Chapias, Cimon, Connor, Côté, Daoust, Desaulniers, Dionne, Dorion, FERGUSON, Fortier, Fournier, Gaudet, Gill, Gowan, Hébert, Huot, Jobin, Labelle, Laberge, Laframboise, Langevin, Laporte, Lemieux, Loux, MONGENAI, solliciteur-général MORIN, Oumet, Panet, Papineau, Piché, Price, Rymal, Simard, Somerville, Tassé, Thibaudeau, Turcotte et Wallbridge.—51.

M. Piché proposa alors de fixer à six pour cent le taux légal et à 7 le taux conventionnel par année. Il était trop tard. L'amendement de M. Cartier avait jeté la division dans la chambre, il avait obtenu par une voie détournée, pour ne pas me servir d'une expression plus juste et plus énergique, ce que ses collègues vœulaient obtenir franchement, la face découverte. Les partisans de l'usure avaient vu jouer les ficelles du ministère, ils étaient sauvés.

L'amendement de M. Piché fut ainsi emporté:

Pour:—Messieurs Alley, Archambault, Baby, Beaubien, Benjamin, Biggar, Bureau, Campbell, Caron, procureur-général Cartier, Cauchon, Cimon, Connor, Côté, Daoust, Desaulniers, Dionne, Dorion, FERGUSON, Fortier, Fournier, Gaudet, Gill, Gowan, Hébert, Huot, Jobin, Labelle, Laberge, Laframboise, Langevin, Laporte, LeBoutillier, Lemieux, Loux, MONGENAI, solliciteur-général MORIN, Oumet, Panet, Papineau, Piché, Price, Rymal, Simard, Simpson, Tassé, Thibaudeau, Turcotte, Wallbridge, et White.—53.

Contre:—Messieurs Bell, Burton, Burwell, Cameron, Carling, Connor, Craik, Daly, Dorland, Dufresne, Finlayson, GALT, Gould, Holmes, Howland, Macbeth, procureur-général MACDONALD, Mackenzie, McCann, A. P. McDonald, McDougall, McKee, McKen, Meagher, Morrison, Mowat, Munro, PAPINEAU, Patrick, Playfair, Walker, Powell, Robinson, Roblin, James Ross, Rykert, Richard, W. Scott, Sherwood, SIDNEY SMITH, Somerville, Stirling, Tett, Webb, Wilson, et Wright.—48.

M. Mowat suivit aussitôt l'amendement de M. Cartier, l'arrondit un peu et proposa 8 pour cent au lieu de 7.

Pour:—Messieurs Abbott, Aikins, Bell, Benjamin, Biggar, Buchanan, Burton, Burwell, Cameron, Carling, Cayley, Clark, Connor, Craik, Daly, Dorion, Dorland, FERGUSON, Finlayson, Gould, Heath, Holmes, Howland, Macbeth, procureur-général MACDONALD, Mackenzie, MacLeod, McCann, A. P. McDonald, McDougall, McKee, McKen, Meagher, Morrison, Mowat, Munro, PAPINEAU, Patrick, Playfair, Walker, Powell, Robinson, Roblin, James Ross, Rykert, Richard, W. Scott, William Scott, Sherwood, SIDNEY SMITH, Stirling, Tett, Wallbridge, Webb, Wilson, et Wright.—54.

Contre:—Messieurs ALLEY, ARCHAMBAULT, Baby, Beaubien, Bureau, Caron, procureur-général CARTIER, Cauchon, Chapias, Cimon, Côté, Daoust, Desaulniers, Dionne, Dorion, FERGUSON, Fortier, Fournier, Gaudet, Gill, Gowan, Hébert, Huot, Jobin, Labelle, Laberge, Laframboise, Langevin, Laporte, LeBoutillier, Lemieux, Loux, MONGENAI, solliciteur-général MORIN, Oumet, Panet, Piché, Price, Rymal, Simard, Simpson, Somerville, Tassé, Thibaudeau, Turcotte et White.—51.

La motion de M. Thibaudeau ainsi amendée par M. Mowat, c'est-à-dire fixant le taux de l'intérêt à huit par cent fut emportée sur la division suivante:

Pour:—Messieurs Abbott, Aikins, ALLEY, ARCHAMBAULT, Bell, Benjamin, Biggar, Buchanan, Burton, Burwell, Cameron, Carling, Caron, Cayley, procureur-général CARTIER, Clark, Connor, Craik, Daly, Dorion, Dorland, DUMMOND, FERGUSON, Finlayson, GALT, Gould, Harcourt, Heath, Holmes, Howland, Macbeth, procureur-général MACDONALD, Mackenzie, MacLeod, McCann, A. P. McDonald, McDougall, McKee, McKen, Meagher, solliciteur-général MORIN, Morrison, Mowat, Munro, PAPINEAU, Patrick, Playfair, Pope, Walker Powell, William F. Powell, Robinson, Roblin, Rose, James Ross, Rykert, Richard, W. Scott, William SHERWOOD, Short, SIDNEY SMITH, Somerville, Stirling, Tett, TURCOTTE, Wallbridge, Webb, Wilson, et Wright.—69.

Contre:—Messieurs Baby, Beaubien, Bureau, Cauchon, Chapias, Cimon, Côté, Daoust, Dawson, Desaulniers, Dionne, Dufresne, Dunken, FERGUSON, Fortier, Fournier, Gaudet, Gill, Gowan, Hébert, Huot, Jobin, Labelle, Laframboise, Langevin, Laporte, LeBoutillier, Lemieux, Loux, MONGENAI, Oumet, Panet, Piché, Price, Rymal, Simard, Somerville, Tassé, Thibaudeau, et White.—40.

Examinez bien comme l'idée suivie par l'hon. Premier fait des progrès; comme les votes changent en proportion et comme tout va aboutir au renversement du projet de loi que les amis de la classe agricole avaient porté à sa troisième lecture.

Le bill étant pour passer, M. Carling propose qu'il ne serait passé que dans trois mois.

Pour:—MM. Abbott, Aikins, BEAUBIEN, Bell, Burton, Cameron, Carling, Cayley, Connor, Craik, Daly, DORION, DUMMOND, DUFRESNE, DUNKIN, FERGUSON, Finlayson, GALT, Gould, Harcourt, Heath, Holmes, Howland, Macbeth, procureur-général MACDONALD, Mackenzie, MacLeod, McCann, A. P. McDonald, McDougall, McKee, Meagher, Morrison, Mowat, Munro, Patrick, Playfair, Pope, Walker, Powell, Roblin, Rose, James Ross, Richard W. Scott, William Scott, SHERWOOD, Short, SIDNEY SMITH, Somerville, Stirling, Tett, Wallbridge, Webb, Wilson et Wright.—54.

Contre:—Messieurs Alley, Archambault, Baby, Benjamin, Biggar, Buchanan, Bureau, Burwell, Caron, procureur-général CARTIER, Cauchon, Chapias, Cimon, Clark, Côté, Daoust, Dawson, Desaulniers, Dionne, Dorion, Dufresne, Dunken, Fournier, Gaudet, Gill, Gowan, Hébert, Huot, Jobin, Labelle, Laberge, Laframboise, Langevin, Laporte, LeBoutillier, Lemieux, Loux, McKen, MONGENAI, solliciteur-général MORIN, Oumet, Panet, Papineau, Piché, Price, Rymal, Simard, Somerville, Tassé, Thibaudeau, Turcotte et White.—53.

Jamais il n'y eut tant de changement d'opinions sur un sujet aussi simple, aussi élémentaire, aussi discuté depuis quatre sessions.

Nous n'hésitons pas à dire que sans l'amendement de M. Cartier, le bill de M. Cauchon passait à une grosse majorité. On eût d'accord encore une fois sur 7 par cent, le bill avait subi sa troisième lecture; c'est à ce moment que le premier ministre vient tout renverser avec un amendement ridicule, sans franchise et sans honnêteté.

Avec les chambres actuelles on ne pouvait pas fixer le taux de l'argent plus bas qu'à 7 par cent. A notre sens, 8 est usuraire, et plusieurs pensent qu'il valait mieux ne pas légiférer du tout plutôt que de légaliser l'usure en quelque sorte, par une loi destinée à la réprimer; que quand même ce bill, ainsi amendé, aurait passé dans les communes, il aurait été rejeté dans la chambre haute où les partisans de 6 par cent sont en majorité; que les élections générales étant proches, le peuple, fatigué d'un tel état de choses, exigerait de ses mandataires, avant de les élire, la promesse formelle de fixer le taux de l'argent à 6 par cent; qu'il obtiendrait une majorité; et qu'à la prochaine session, cette majorité forcera le ministère à régler cette question d'une manière convenable.

L'iniquité est consommée; le ministère est satisfait. Malgré les réclamations presque unanimes de l'opinion publique, malgré la désapprobation universelle de la presse indépendante, il a réussi à faire sanctionner par les chambres, à une majorité qui n'en est pas une, l'allocation accordée au Grand-Tronc. La constitution a été violée, mais peu importe; le Grand-Tronc va encore rouler quelques mois. Voilà un fait accompli qui ne demande plus qu'à être ratifié par le peuple aux élections générales. Le sera-t-il? Il ne le sera pas, si le peuple connaît ses intérêts, ou comprend la nécessité qu'il y a pour lui d'exiger de ses ministres qu'ils s'en tiennent simplement et uniquement à la constitution du pays, seule gardienne de nos droits, et seule protectrice de nos institutions.

Le peuple nous donnera raison ou nous donnera tort; notre cause est entre ses mains. Mais en élevant nos protestations, nous avons fait notre devoir, qu'il remplisse le sien.

Mais il est un autre abus que nous voulons signaler à nos lecteurs, et que nous soumettons au jugement impartial de l'opinion publique. Nous faisons allusion aux affaires seigneuriales, qui traînent indéfiniment sans être réglées. Nous serions très obligés à celui qui pourrait nous dire pourquoi les commissaires de la Tenure Seigneuriale siègent encore, et pourquoi il ne résulte rien de leur longue administration?

Avant la session de 1859, les commissaires, secrètement poussés par le premier ministre au moment de rencontrer les députés du peuple, déclarèrent avoir fini leurs travaux. Aussi, M. Cartier put dire à la chambre que la Tenure Seigneuriale et ses dépenses se trouvaient sur le point d'être terminées, attendu qu'il ne restait plus que quelques appels à décider. Depuis, plus de deux ans se sont écoulés et la commission seigneuriale dure toujours. On sait que l'appel que fait un seigneur de la décision première d'un commissaire, est jugé par la totalité des commissaires réunis en une cour de révision. Il aurait été naturel que les appels qu'il restait à décider fussent entendus sur le champ. Cependant, plus d'un an s'est écoulé dans une complète inaction, et ce n'est qu'en juin 1860 que les commissaires commencèrent à entendre les témoins. En cette occasion les seigneurs étaient représentés par leurs différents avocats et le gouvernement par MM. Johnson et Pomerville, ce dernier associé de M. Cartier. Ces procédés durèrent deux ou trois semaines; les jugements ne furent pas rendus, mais les causes furent prises en délibéré, et elles le sont encore. Ainsi, ces appels auxquels M. Cartier faisait allusion dans son discours au commencement de la session de 1859, dans lequel il se félicitait lui et ses collègues de l'arrangement sommaire des affaires seigneuriales, ont maintenant duré plus de deux ans; il s'est écoulé plus d'un an avant qu'on commençât à s'en occuper, et voici maintenant près d'un an que le public n'en reçoit plus de nouvelles. Nous nous rappelons que lors de la passation de l'acte seigneurial, on avait beaucoup dit d'un membre de l'opposition qui avait osé dire que la commission seigneuriale coûterait probablement \$50,000,—supposons le gouvernement capable d'une administration aussi extravagante, c'était horrible! Cependant, celui qui parlait ainsi ne se trompait pas tellement, car jusqu'en décembre 1859, la commission a coûté plus de \$50,000, et à cette époque elle n'avait duré que quatre ans; de sorte qu'en déduisant les dépenses de la cour de révision, il reste \$10,000 par année. Ainsi donc, à la fin de cette année elle aura coûté entre 60 et 70,000.

Nous savons qu'il sera toujours impossible d'avoir une enquête pour éclaircir ces difficultés assez intéressantes pour le public; cependant, le ministère est trop intimement lié avec les machinations secrètes de la commission seigneuriale pour qu'il consente à tout découvrir. Il serait trop pourtant qu'on en finisse. Assurément, le peuple a bien assez à payer, sans qu'il doive entretenir plus longtemps des serviteurs aujourd'hui inutiles. Les \$10,000 que coûte annuellement la commission seigneuriale seraient très utilement employés à favoriser la colonisation, à encourager une émigration catholique et à aider les malheureux Canadiens qui reviennent au pays, chassés des Etats-Unis par la guerre civile.

Nous espérons que les Canadiens, les frères naturels des Acadiens, donneront leur concours le plus chaleureux à cette œuvre toute nationale et contribueront de toutes leurs forces à assurer une existence ferme à cet organe d'une nationalité qui est la leur.

Nous recevons de Québec l'article suivant que nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos lecteurs:

M. Rameau a donné, le 10 au soir, dans la salle Jacques Cartier, sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec, une lecture intéressante à plus d'un titre.

Le sujet était la grande question qui s'agit aujourd'hui dans les Etats de l'Union américaine et qui met en présence, et les armes à la main, le Sud et le Nord de cette vaste confédération. Dire les causes de cet imminent conflit, ses conséquences pour les parties belligères, et son intérêt relativement à nous, tel était, si je l'ai bien servi, le cadre que s'était tracé le lecteur, et ce cadre il l'a superbement rempli.

M. Rameau ne voit avec raison, dans la question de l'esclavage, que le prétexte de la démission des Northerners et des Southerners, tandis que la vraie cause du litige gît dans la haine invétérée qu'ils se portent les uns aux autres, haine qui prend sa source dans la diversité de leur origine, de leurs goûts et de leurs intérêts; diversité d'origine, de ce que les uns descendent des Têtes rondes et les autres des Cavaliers; di-

versité de leurs goûts, en ce que ceux des Southerners sont exclusivement agricoles et ceux des Northerners exclusivement commerciaux; diversité d'intérêts, en ce que les Southerners sont émus par le tarif qui pèse sur leurs produits les plus précieux, le coton et le tabac tandis que les Northerners voient accroître leur richesse par ce même tarif qui leur procure tout le bénéfice de ces mêmes produits, dont la majeure partie passe ainsi forcément par leurs mains. Un autre fait bien remarquable et qui a aussi sa part d'influence sur les événements du jour, c'est le dédain suprême qu'éprouve et qu'estime très volontiers l'habitant du Sud pour l'habitant du Nord, tant à cause de la supériorité de sa richesse foncière que de la conscience qu'il a de la supériorité de son intelligence; ce dédain, l'habitant du Nord le ressent profondément et le rend en haine, ne pouvant payer de même monnaie.

Le M. Rameau fait observer en passant que presque tous les grands hommes d'Etat de l'Union viennent du Sud, et que le préteur héros de la circonstance, Lincoln, dont les Northerners font tant de bruit, est lui-même un Southerner, et encore pas le phénix des Southerners, mais les gens du Nord en sont rendus à un tel état de disette, en fait d'hommes capables, qu'ils en sont réduits à faire leurs grands hommes des incapables du Sud. Tout ce vieux langage de haine qui fermente depuis longtemps dans les cœurs américains avait besoin d'un prétexte pour se manifester violemment au dehors, et ce prétexte il était tout trouvé dans la question de l'abolition de l'esclavage.

Maintenant quelles seront les conséquences de la lutte qui vient de commencer? S'ensuivra-t-il la démission du Sud d'avec le Nord ou le Nord sera-t-il vainqueur par la force des armes? M. Rameau pense que quel que soit le résultat immédiat de la guerre, les Etats belligères peuvent être considérés comme à jamais séparés à partir d'aujourd'hui, parce que tôt ou tard, à présent que le signal est donné, le principe de démission devra finir par prévaloir pour cause d'incompatibilité absolue, incompatible qui ira toujours en progressant. Quant au résultat de la lutte actuelle elle-même, tout dépendra des généraux ou de ceux qui dirigeront la guerre, car les éléments de succès paraissent d'ailleurs assez également partagés, puisque si le Nord peut lever de plus fortes armées, ses hommes par leur nature et leurs occupations sont moins aptes à la guerre que ceux du Sud. Disons plus, quel que soit le résultat du conflit, le Nord devra y perdre nécessairement, car s'il ne perd pas le Sud, il a déjà perdu l'exploitation des produits du Sud, et son commerce qui puise ses plus grands moyens dans le coton et le tabac, se trouve pour l'heure complètement paralysé. De sorte que les pays qui vivent de ces produits ne pouvant plus les recevoir indirectement par le canal des villes manufacturières du Nord, s'accoutumeront à les recevoir directement du Sud, et le Nord aura pour jamais perdu son monopole. Mieux est donc venu pour les Northerners consentir à la demande des Southerners d'une séparation à l'amiable, puisque cette séparation est inévitable dans un avenir plus ou moins prochain et qu'elle leur en coûte moins épargné au pays les horreurs de la guerre civile.

Mais c'est surtout quand M. Rameau a envisagé la question au point de vue de l'intérêt qu'elle avait relativement pour nous, qu'il a été vraiment éloquent. Alors ont éclaté dans son discours et dans l'assemblée ces marques de la vive sympathie qui l'unit si étroitement au Canada. C'est qu'alors il dépeignait hardiment le squelette brillant mais trompeur de la fortune américaine et finissait voir que la guerre actuelle avait l'heureux effet de désiller les yeux de ceux de nos malheureux compatriotes qui se laissent séduire par ces dehors d'une opulence factice, sans parler de ceux que les approches de la guerre nous ramènent tous les jours. Alors aussi il faisait ressortir les traits distinctifs de notre caractère national, et les faisant contraster avec ceux de l'Américain et de l'Anglais, il nous montrait la belle perspective de prospérité et de grandeur que notre supériorité morale nous assure pour l'avenir. Nos voisins, les Américains, et nos maîtres, les Anglais se précipitent tête baissée sur ce qu'ils prennent pour le progrès; nous, nous avançons plus lentement, mais aussi plus prudemment et plus sûrement, et quand chez eux on remarquera déjà les marques d'une décrépitude prématurée, nous, nous attendrons prospères et glorieux l'époque de la virilité.

ARTHUR CASGRAIN.

Sur la situation des esprits dans les Etats limitrophes nous voyons que la Virginie occidentale et le Missouri se prononcent de plus en plus dans un sens favorable à l'Union. Le Kentucky est également partagé; mais la sécession y a fait un grand pas en gagnant l'assentiment de l'ex-président Breckinridge.

Le Courrier nous mentionne la rumeur d'un soulèvement de nègres qui, au nombre de trois ou quatre cents, commettent de grandes déprédations. Plusieurs blancs, qui ont essayé de les désarmer, ont été tués. Ces faits toutefois ne sont pas positifs, et le gouverneur a expédié un officier pour s'assurer de la vérité; si les désordres sont réels, la milice interviendra vigoureusement.

Mentionnés enfin, en terminant, une passe d'armes que quelques personnes regardent comme le commencement des hostilités. St. Louis a été le théâtre d'un événement qui pourra peut-être faire prendre un autre cours aux choses et changer complètement le sentiment unioniste qui paraissait sur le point de triompher dans le Missouri.

Nous empruntons les détails au Courrier des E.-U.

On sait déjà qu'un camp de milices, à destination douteuse, formé aux approches de la ville par le général Frost, a été armé et désarmé par les régiments de volontaires fédéraux sous le commandement du capitaine Lyon. Malheureusement cette victoire facile et inoffensive en elle-même a eu un sanglant épilogue. Apostrophés violemment—certaines versions, disent même attaqués—par la foule, les troupes fédérales ont fait feu et une vingtaine de victimes sont tombées sous leurs balles. On compte dans le nombre deux femmes et deux enfants, ce qui a nécessairement ajouté à l'impression produite par l'événement. Peu s'en est fallu que les plus graves conséquences ne suivissent ce triste épisode. La population, en proie à la surexcitation la plus violente, s'est mise en armes et a menacé les bureaux de plusieurs journaux; la vie même des milices prisonnières a couru des dangers. Pour brocher sur le tout, il s'est répandu des bruits d'après lesquels les troupes fédérales auraient l'intention de se porter à Jefferson City, pour disperser la législature et faire le gouverneur prisonnier. Celui-ci s'est mis sur la défensive, en faisant couper un pont du chemin de fer. Il y a donc, au moins pour le moment, symptômes de guerre civile dans l'intérieur même de l'Etat.

La course dans les Etats du Sud est régulièrement organisée; le gouvernement retient sur les prises un droit de cinq pour cent. Ce montant est destiné à former un fonds pour assurer la subsistance des veuves et des orphelins de ceux qui pourraient périr, et celle des blessés.

On apprend que la Californie veut la reconnaissance immédiate et pacifique de la Confédération du Sud. Nos lecteurs ont déjà appris l'arrivée de la Great-Eastern. Le second voyage de ce navire-monstre a été accompli en neuf jours à peu près.

Le Canadien nous annonce la publication prochaine d'un journal Acadien. C'est pour nous un plaisir de redire à nos lecteurs cette bonne nouvelle, preuve infaillible de la vitalité de l'élément français, de l'élément religieux. Cette feuille aura pour titre L'Aurore des ACADIENS, Organe des populations Acadiennes-françaises, Journal Religieux, Politique, Littéraire et Agricole publié dans les intérêts des Acadiens. Le lieu de publication est Miramichi.

Nous espérons que les Canadiens, les frères naturels des Acadiens, donneront leur concours le plus chaleureux à cette œuvre toute nationale et contribueront de toutes leurs forces à assurer une existence ferme à cet organe d'une nationalité qui est la leur.

Nous recevons de Québec l'article suivant que nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos lecteurs:

M. Rameau a donné, le 10 au soir, dans la salle Jacques Cartier, sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec, une lecture intéressante à plus d'un titre.

Le sujet était la grande question qui s'agit aujourd'hui dans les Etats de l'Union américaine et qui met en présence, et les armes à la main, le Sud et le Nord de cette vaste confédération. Dire les causes de cet imminent conflit, ses conséquences pour les parties belligères, et son intérêt relativement à nous, tel était, si je l'ai bien servi, le cadre que s'était tracé le lecteur, et ce cadre il l'a superbement rempli. M. Rameau ne voit avec raison, dans la question de l'esclavage, que le prétexte de la démission des Northerners et des Southerners, tandis que la vraie cause du litige gît dans la haine invétérée qu'ils se portent les uns aux autres, haine qui prend sa source dans la diversité de leur origine, de leurs goûts et de leurs intérêts; diversité d'origine, de ce que les uns descendent des Têtes rondes et les autres des Cavaliers; di-

versité de leurs goûts, en ce que ceux des Southerners sont exclusivement agricoles et ceux des Northerners exclusivement commerciaux; diversité d'intérêts, en ce que les Southerners sont émus par le tarif qui pèse sur leurs produits les plus précieux, le coton et le tabac tandis que les Northerners voient accroître leur richesse par ce même tarif qui leur procure tout le bénéfice de ces mêmes produits, dont la majeure partie passe ainsi forcément par leurs mains. Un autre fait bien remarquable et qui a aussi sa part d'influence sur les événements du jour, c'est le dédain suprême qu'éprouve et qu'estime très volontiers l'habitant du Sud pour l'habitant du Nord, tant à cause de la supériorité de sa richesse foncière que de la conscience qu'il a de la supériorité de son intelligence; ce dédain, l'habitant du Nord le ressent profondément et le rend en haine, ne pouvant payer de même monnaie.

Le M. Rameau fait observer en passant que presque tous les grands hommes d'Etat de l'Union viennent du Sud, et que le préteur héros de la circonstance, Lincoln, dont les Northerners font tant de bruit, est lui-même un Southerner, et encore pas le phénix des Southerners, mais les gens du Nord en sont rendus à un tel état de disette, en fait d'hommes capables, qu'ils en sont réduits à faire leurs grands hommes des incapables du Sud. Tout ce vieux langage de haine qui fermente depuis longtemps dans les cœurs américains avait besoin d'un prétexte pour se manifester violemment au dehors, et ce prétexte il était tout trouvé dans la question de l'abolition de l'esclavage.

Maintenant quelles seront les conséquences de la lutte qui vient de commencer? S'ensuivra-t-il la démission du Sud d'avec le Nord ou le Nord sera-t-il vainqueur par la force des armes? M. Rameau pense que quel que soit le résultat immédiat de la guerre, les Etats belligères peuvent être considérés comme à jamais séparés à partir d'aujourd'hui, parce que tôt ou tard, à présent que le signal est donné, le principe de démission devra finir par prévaloir pour cause d'incompatibilité absolue, incompatible qui ira toujours en progressant. Quant au résultat de la lutte actuelle elle-même, tout dépendra des généraux ou de ceux qui dirigeront la guerre, car les éléments de succès paraissent d'ailleurs assez également partagés, puisque si le Nord peut lever de plus fortes armées, ses hommes par leur nature et leurs occupations sont moins aptes à la guerre que ceux du Sud. Disons plus, quel que soit le résultat du conflit, le Nord devra y perdre nécessairement, car s'il ne perd pas le Sud, il a déjà perdu l'exploitation des produits du Sud, et son commerce qui puise ses plus grands moyens dans le coton et le tabac, se trouve pour l'heure complètement paralysé. De sorte que les pays qui vivent de ces produits ne pouvant plus les recevoir indirectement par le canal des villes manufacturières du Nord, s'accoutumeront à les recevoir directement du Sud, et le Nord aura pour jamais perdu son monopole. Mieux est donc venu pour les Northerners consentir à la demande des Southerners d'une séparation à l'amiable, puisque cette séparation est inévitable dans un avenir plus ou moins prochain et qu'elle leur en coûte moins épargné au pays les horreurs de la guerre civile.

Mais c'est surtout quand M. Rameau a envisagé la question au point de vue de l'intérêt qu'elle avait relativement pour nous, qu'il a été vraiment éloquent. Alors ont éclaté dans son discours et dans l'assemblée ces marques de la vive sympathie qui l'unit si étroitement au Canada. C'est qu'alors il dépeignait hardiment le squelette brillant mais trompeur de la fortune américaine et finissait voir que la guerre actuelle avait l'heureux effet de désiller les yeux de ceux de nos malheureux compatriotes qui se laissent séduire par ces dehors d'une opulence factice, sans parler de ceux que les approches de la guerre nous ramènent tous les jours. Alors aussi il faisait ressortir les traits distinctifs de notre caractère national, et les faisant contraster avec ceux de l'Américain et de l'Anglais, il nous montrait la belle perspective de prospérité et de grandeur que notre supériorité morale nous assure pour l'avenir. Nos voisins, les Américains, et nos maîtres, les Anglais se précipitent tête baissée sur ce qu'ils prennent pour le progrès; nous, nous avançons plus lentement, mais aussi plus prudemment et plus sûrement, et quand chez eux on remarquera déjà les marques d'une décrépitude prématurée, nous, nous attendrons prospères et glorieux l'époque de la virilité.

ARTHUR CASGRAIN.

Nous recevons de Québec l'article suivant que nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos lecteurs:

M. Rameau a donné, le 10 au soir, dans la salle Jacques Cartier, sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec, une lecture intéressante à plus d'un titre.

Le sujet était la grande question qui s'agit aujourd'hui dans les Etats de l'Union américaine et qui met en présence, et les armes à la main, le Sud et le Nord de cette vaste confédération. Dire les causes de cet imminent conflit, ses conséquences pour les parties belligères, et son intérêt relativement à nous, tel était, si je l'ai bien servi, le cadre que s'était tracé le lecteur, et ce cadre il l'a superbement rempli.

M. Rameau ne voit avec raison, dans la question de l'esclavage, que le prétexte de la démission des Northerners et des Southerners, tandis que la vraie cause du litige gît dans la haine invétérée qu'ils se portent les uns aux autres, haine qui prend sa source dans la diversité de leur origine, de leurs goûts et de leurs intérêts; diversité d'origine, de ce que les uns descendent des Têtes rondes et les autres des Cavaliers; di-

versité de leurs goûts, en ce que ceux des Southerners sont exclusivement agricoles et ceux des Northerners exclusivement commerciaux; diversité d'intérêts, en ce que les Southerners sont émus par le tarif qui pèse sur leurs produits les plus précieux, le coton et le tabac tandis que les Northerners voient accroître leur richesse par ce même tarif qui leur procure tout le bénéfice de ces mêmes produits, dont la majeure partie passe ainsi forcément par leurs mains. Un autre fait bien remarquable et qui a aussi sa part d'influence sur les événements du jour, c'est le dédain suprême qu'éprouve et qu'estime très volontiers l'habitant du Sud pour l'habitant du Nord, tant à cause de la supériorité de sa richesse foncière que de la conscience qu'il a de la supériorité de son intelligence; ce dédain, l'habitant du Nord le ressent profondément et le rend en haine, ne pouvant payer de même monnaie.

Le M. Rameau fait observer en passant que presque tous les grands hommes d'Etat de l'Union viennent du Sud, et que le préteur héros de la circonstance, Lincoln, dont les Northerners font tant de bruit, est lui-même un Southerner, et encore pas le phénix des Southerners, mais les gens du Nord en

Société de Construction du District de Montréal.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Membres de cette Société aura lieu LUNDI, le 13 Mai courant, à 7 heures P.M., au Bureau de la Société, No. 129, Rue Craig.

Industrie et Commerce. RELIGION ET PROGRÈS.

ACADEMI STE MARIE, COIN DES Rues Craig et Visitation.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

LES SOUSIGNÉS, ayant fait des arrangements avec les Manufacturiers, sont prêts à servir aux Consommateurs des

Strappes de Caoutchouc MACHINES.

MAGASIN DE CUIR. Lupien et Roby

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont OUVERT

AUJOURD'HUI. Au Coin des Rues St Paul et St Jean-Baptiste.

MAGASIN DE CUIR. Où on trouvera constamment un GRAND ASSORTIMENT

De toutes sortes de CUIRS, Fournitures à Cordonniers,

Etc., et qu'ils vendent à PRIX TRES-REDUITS.

29 avril. fm-63

Nouvelle Importante!!! MEUBLES

En Gros et on Détail. T. PARISEAU,

72, Grande Rue St. Jacques, 72, MONTREAL.

T. PARISEAU avertit le public tant de la Ville que de la Campagne que, durant l'hiver dernier, il a manufacturé un Assortiment considérable de

MEUBLES de toutes sortes, afin d'être prêt à satisfaire ses nombreux clients à l'ouverture de la Navigation.

L'année dernière, n'ayant pas manufacturé en assez grande quantité, il n'a pu satisfaire toutes les Demandes, mais maintenant il a un Assortiment plus considérable que jamais, consistant en :

Meubles Unis, de Fantaisie, de Salon, Salle à Dîner, Chambre à Coucher, etc., etc., qu'il vendra à des PRIX TRES-REDUITS.

Il donnera en crédit à ceux qui lui donneront de bons Billets endossés.

Il garantit donner entière satisfaction à tous ceux qui achèteront chez lui.

Venez examiner son Magasin avant d'acheter ailleurs.

1er mai. 64

THOMAS McKENNA

Désire informer ses pratiques ainsi que le public qu'il a TRANSPORTÉ son Etablissement de Plomber et d'Appareils de Gaz par la Vapeur aux Nos. 36 et 38, Rue St Henri,

Entre les Rues St. Joseph et St. Maurice, (dans les Bâtières ensuite de la factorie d'orgue de M. WARRER.

Il est prêt à exécuter, dans le plus bref délai possible, et aux Prix les plus modérés, les Ouvrages dont on voudra bien le charger.

Baignoires, Robinets, Cabinets d'Aisance, Pompes à Lierre, Pompes aspirantes et foulantes, Tuyaux de Plomb galvanisé, Tubes de Plomb pour Gaz et Appareils de Gaz, etc., etc., constamment en magasin et sont préparés d'une manière irréprochable.

THOMAS McKENNA est encore prêt à classer les ROBES, COUVERTS, COLLEGES, HOPITAUX, et tous les autres ÉTABLISSEMENTS PUBLICS et PRIVÉS, au moyen de TUYAUX A VAPEUR, comme ceux dont il a dernièrement équipé l'Hôtel-Dieu et de St. Pélagie, le Couvent de St. Marie et plusieurs autres Edifices dans la Ville et ses environs, où il a tout lieu de croire avoir donné une entière satisfaction.

2er mai. na-67

EN VENTE : ÉDITION POPULAIRE DE LA Théorie Musicale.

ABECEDAIRE MUSICAL. Accompagné d'un GRAND NOMBRE D'EXEMPLES COMPOSÉS TOUT EXPRESS POUR SES ÉLÈVES, PAR

GUSTAVE SMITH, Organiste de l'Église St. Patrice, Professeur de Piano et de Chant au Pensionnat du Sacré-Cœur.

La Copie.....25 Cts. La Douzaine.....\$2.00.

A vendre à Montréal, chez l'Auteur, Rue Ste. Catherine, No. 219, chez tous les Marchands de Musique et chez tous les Libraires.

6 mai. 66

DEMEGEMENT. Les Bureaux de la Société

ASSURANCE UNITY, Contre le Feu et sur la Vie, Sont Transportés

No. 11, GRANDE RUE ST. JACQUES, Vis-à-vis le Bureau de Poste.

3 mai. am-65

10,000 Poches de Coton sans Couture, Manufacturées à Montréal, de qualité supérieure, et vendues à meilleur marché que celles importées des États.

A vendre par HARLOW CHANDLER, 126, Rue des Commissaires.

1er mai. am-64

GRANDE NOUVELLE!!! LE PEUPLE

Est maintenant OUVERT, et contient un Assortiment considérable de CHEMISES, COLLETS, ÉCHARPES (SCARFS), CRAVATES, BAS et ÉTRENNEMENTS de DESSOUS, à 25 pour cent meilleur marché qu'aucune autre Maison Commerciale dans la Ville.

G. E. COOKE, Magasin de Chemises du Peuple, 151, Rue Notre-Dame, Coin de la Rue St. Lambert.

29 avril. 63

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

LE RESTAURATEUR DE LA CORNELIUS

Préparation d'Iodine.

AVIS. LE BUREAU DE LA COMPAGNIE

"Scottish Provincial Assurance," EST TRANSPORTÉ

DANS LA "Batisse Toupin," Porte voisine du Bureau du Pilot, Place d'Armes.

1er mai. 64

Pensionnaires demandés. TROIS ou QUATRE MESSIEURS pourront être pensionnés dans une Maison Privée à proximité du Palais de Justice.

S'adresser à ce Bureau. 25 avril. am-62

Déménagement. Le Soussigné informe ses pratiques et le public qu'il vient de transporter son magasin sur la même rue (rue Notre-Dame) au No. 47 Ouest, Bâtisse Pratt, où il vient de recevoir un assortiment étendu de NOUVELLES MARCHANDISES de goût et d'étoffe pour le printemps et l'été.

Le magasin étant agrandi, le soussigné a considérablement augmenté son fonds, et il est certain de pouvoir donner satisfaction à tous les acheteurs, soit de la ville, soit de la campagne.

Il y a une excellente Modiste d'expérience attachée à cet établissement.

Le Soussigné a toujours en mains un grand assortiment de CHAPEAUX et MANTILLES pour Dames, faits sur les dernières modes; il en fait aussi à ordre dans les derniers goûts.

Ses Prix sont très-modérés. F. BRAIS, Importateur de Marchandises Sèches

En Gros et en Détail, 471 Rue Notre-Dame, ouest, Bâtisse Pratt.

29 avril. 62

AVENDRE. Il sera déchargé sur ou près du Quai VICTORIA, durant les Mois de MAI et JUIN prochains, plus de

Un Million de Pieds DE PIN DE SERVICE (Pine Lumber.)

Consistant en : Planches de 1 pouce Madriers de 1 1/2, 2 et 3 pouces et Tringles (Bottens).

—Aussi— Une grande quantité de FURENS et LATTES SÈCHES. J. G. SIMS, BUREAU—Coin des Rues Bonsecours et St. Louis.

29 avril. am-62

Nouvel Etablissement DE MODISTE, No. 35, Grande rue St. Jacques.

MADAME CALLAWAY et MADEMOISELLE FALLE informent les Dames de Montréal qu'elles ont la Bâtisse occupée par le Dr. Van Esquire, et qu'elles ouvriront en conséquence leurs SALLES DE MONTRE le 1er Mai, avec un élégant assortiment de Marchandises de Modes de PARIS et de NEW YORK.

N. B.—Gaufres, Crêpes et découpures faites à ordre. 26 avril 1861. 6-62

ALEX. MOUSSBAU, Sec.-Trésorier. 10 avril. 55

Leçons de Dessin et de Peinture à l'huile ou au Pastel. N. BOURASSA prendra la direction des Elèves qui désirent étudier ces différentes Branches de l'Art.

S'adresser à son Atelier (Maison Bonaventure, Marché-à-Foin) de 10 heures A.M. à midi; de 2 heures à 5 heures P.M., jusqu'à 15 MAI prochain.

Pour mieux juger s'il serait opportun d'ouvrir une Ecole de Beaux-Arts à Montréal, à l'Autonomie, je prie ceux qui désirent s'adresser à cette école de laisser immédiatement leur nom. N. BOURASSA, 63

NOUVEAU MAGASIN DE CUIR. M.C. GALARNEAU, (C'est-à-dire Commis chez M. J. PRATT)

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a OUVERT, le 15 du Courant, No. 151, RUE ST. PAUL, No. 151.

Porte voisine de M. L. DELVALE, un MAGASIN DE CUIR, Où on trouvera constamment UN GRAND ASSORTIMENT

De toutes sortes de CUIRS, Fournitures à Cordonniers, Etc., et qu'il vendra à PRIX REDUITS.

17 avril. fm-58

IMPORTATION DE 1861. LES personnes qui ont besoin de TAPISSERIE en trouvant un bel assortiment à très bon marché à la Librairie de

J. B. ROLLAND et FILS, No. 3, rue St. Vincent, Montréal.

On trouvera avantageux de visiter leur nouvelle importation avant d'acheter ailleurs.

19 avril. 59

MAISON DE PENSION PRIVÉE. QUATRE ou CINQ PENSIONNAIRES pourront avoir une bonne Pension en s'adressant au No. 365, Rue Ste. Catherine.

17 avril. am-58

Place Demandée. UN JEUNE HOMME, sachant bien le Français, désire se placer comme COMMIS dans un Magasin, soit de Marchandises Sèches, soit d'Épicerie. Il peut fournir les meilleures recommandations. S'adresser à ce Bureau.

12 avril. 59-56

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ. Préparez-vous pour l'Été. POUR se purger et se fortifier, il suffit de boire de l'EAU DE PLANTAGENET.

10 avril. 55

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

DR JOURDAIN, DENTISTE, 125, Rue Craig, au Coin de la Rue Côté.

DE POT D'INSTRUMENTS POUR LES DENTS. 6 mai.

ISAIE A. JODOIN, AVOCAT, A transporté son Bureau

126, Rue Notre-Dame, 126, Vis-à-vis le Palais de Justice. 6 mai. 66

LE CONSEILLER DU PEUPLE ou RÉFLEXIONS ADRESSÉES AUX CANADIENS-FRANÇAIS. PAR UN COMPATRIOTE.

En vente chez Beauchemin et Payette, Rolland et Filz, Fabre et Gravel, Chapelle, et Prégen.

PRIX, TRENTE SOUS. 26 avril. 62

Société Formée. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS. LES SOUSIGNÉS informent leurs amis et le public en général qu'ils se sont de nouveau mis en Société, et qu'ils continueront les affaires sous le nom et raison de CADORET et FRÈRE. JOSEPH CADORET, JEREMIE CADORET.

24 avril. 61

AVIS

Le Mois de Marie

Mois de Marie de tout le Monde, par l'Abbé Mullois, 32...
Le Mois de Marie Populaire, 32...
L'Abelle de Marie sur les Fleurs du Mois de Mai...

A. BRAHADI, ETABLISSEMENT

Fourrures de Premier Prix, 113, Rue Notre-Dame, 113, MONTREAL.

RECU DERNIEREMENT

Vapeur PALESTINE, UN Assortiment considérable de CHAPEAUX de Londres et Paris...

82, RUE ST. FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL.

SALAMANDRES (Safes)

EN mains, plus de CENT SALAMANDRES ou SAFES, de différentes grandeurs et de différents patrons...

Corbillards.

M. F. X. CUSSON prend la liberté d'annoncer au public qu'il est prêt de nouveaux et magnifiques CORBILLARDS...

POELES DE CUISINE.

POELES DE CUISINE, "Queen's Choice, Pearl, Red Jacket, Woodland and Premium" depuis \$10 à \$50...

MEUBLES EN FER.

COUCHETTES des descriptions suivantes: Couchettes du Prince de Galles, Couchettes Harpe et d'Hôtel...

VERNIS ET JAPAN.

R. C. JAMIESON & CIE., No. 20, RUE LEMOINE, No. 20, MONTREAL.

THRES FINS—Extra Gunpowder Fin, Young Hyson, Old Hyson, Imperial et Hyson Twankay.

MANUEL PAROISSIAL, RECOMMANDE POUR LES MISSIONS, A Vendre en GROS et en DETAIL.

Z. CHAPELEAU, 112, Rue Notre-Dame, 112, Via de-vis le Palais de Justice.

MANUEL DE PIÉTÉ, A l'usage des Congrégations de la Sainte-Vierge.

SAVON LIQUIDE DE PELLY ET LUPTON, Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

SAVON LIQUIDE POUR Laver et nettoyer le Linge, etc.

NOEL ROY, TEINTURIER-DEGRAISSEUR, 51, GRANDE RUE ST. LAURENT, 51, MONTREAL.

ATELIER T. MOORE & CIE, COIN DES Rues Notre-Dame et St. Vincent, MONTREAL.

ORGUES, HARMONIUMS, LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et le Clergé en particulier qu'ils viennent d'établir une MANUFACTURE D'ORGUES.

DEMEGAGEMENT, M. J. O. GUILMETTE a l'honneur d'avertir ses pratiques et le public qu'il a transporté son Magasin de Marchandises Seches et de Hardes.

AVIS, EST DONNE que pendant la prochaine Session du Parlement, il sera fait demande d'une Charte d'incorporation de la Société des Degrainés du Bas-Canada.

NOUVEL HABILLEMENT D'ETE, Venant d'être reçu d'Angleterre.

John J. Reeves, No. 234, Rue Notre-Dame, (Vis-à-vis le Bureau du Herald), Montréal, Bn-50

MICHEL MOSES, PEINTRE D'Enseignes et de Maisons, TAPISSIER EN DECOR, 32, Rue de l'Inspecteur, 32, Montréal, Bn-40

ETABLISSEMENT à Vapeur VICTORIA, TEINDRE et DEGRAISSEUR, No. 38, RUE CRAIG, Près de la Place-à-Foin, voisin de M. Amstrong, Entrepreneur, Montréal.

AGENTS-GENERAUX POUR LA VENTE DE L'HUILE DE CHARBON Albertine en Canada, Tous les Ordres seront livrés, dans toute l'étendue de leur Agence, aux mêmes Prix que ceux chargés dans le pays.

Medecin Veterinaire FRANCAIS, M. EUGENE FENIOU a l'honneur d'informer sa clientèle de Montréal et des environs qu'il vient d'arriver de la Louisiane et qu'il continuera de professer son art à Montréal.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

ATELIER T. MOORE & CIE, COIN DES Rues Notre-Dame et St. Vincent, MONTREAL.

THOS. DAVIDSON, MARCHAND DE QUINCAILLERIE, (Cathedral Block), INFORME les ARCHITECTES, ENTREPRENEURS, CONSTRUCTEURS et autres, qu'il a une BOUTIQUE de FERBLANTIER.

MANUFACTURE D'ORGUES, ST. MICHEL D'YAMASKA, C. E. LE soussigné a ouvert un grand et magnifique ATELIER, muni d'un Engin à Vapeur, et différents Machines qui travaillent le Bois d'une manière parfaite.

FAIENCE A des Prix très-réduits. LES SOUSSIGNÉS vendront leur bel assortiment de FAIENCE, VERRE et POTERIE, comprenant tous les articles nécessaires et en usage dans une famille, à des Prix très-réduits.

ROYAL INSURANCE COMPANY, Compagnie d'Assurance Royale de LIVERPOOL ET LONDRES. CAPITAL: DEUX MILLIONS STERLING.

PIANOS-FORTE, JEM. Brown, Munro et Cie., Manufacturiers de Pianos-Fortes, ci-devant de Boston, Mass.

A LOUER Village Hochelaga, UN JOLIE MAISON en PIERRE, à DEUX ETAGES, pouvant faire deux Logements, avec un beau JARDIN et ARBRES FRUITIERS.

AVIS, LYMANS, CLARE et CIE. AYANT ETE NOMMÉS AGENTS-GENERAUX POUR LA VENTE DE L'HUILE DE CHARBON Albertine en Canada.

Medecin Veterinaire FRANCAIS, M. EUGENE FENIOU a l'honneur d'informer sa clientèle de Montréal et des environs qu'il vient d'arriver de la Louisiane et qu'il continuera de professer son art à Montréal.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

CANAL DE LACHINE. AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE en conséquence de la Crue des Eaux et du retardement de la Saison, l'usage sera permis de la CANAL DE LACHINE ce printemps pour les réparations ordinaires et cela contrairement à ce qui a été annoncé il y a quelques temps.

THOS. DAVIDSON, MARCHAND DE QUINCAILLERIE, (Cathedral Block), INFORME les ARCHITECTES, ENTREPRENEURS, CONSTRUCTEURS et autres, qu'il a une BOUTIQUE de FERBLANTIER.

MANUFACTURE D'ORGUES, ST. MICHEL D'YAMASKA, C. E. LE soussigné a ouvert un grand et magnifique ATELIER, muni d'un Engin à Vapeur, et différents Machines qui travaillent le Bois d'une manière parfaite.

FAIENCE A des Prix très-réduits. LES SOUSSIGNÉS vendront leur bel assortiment de FAIENCE, VERRE et POTERIE, comprenant tous les articles nécessaires et en usage dans une famille, à des Prix très-réduits.

ROYAL INSURANCE COMPANY, Compagnie d'Assurance Royale de LIVERPOOL ET LONDRES. CAPITAL: DEUX MILLIONS STERLING.

PIANOS-FORTE, JEM. Brown, Munro et Cie., Manufacturiers de Pianos-Fortes, ci-devant de Boston, Mass.

A LOUER Village Hochelaga, UN JOLIE MAISON en PIERRE, à DEUX ETAGES, pouvant faire deux Logements, avec un beau JARDIN et ARBRES FRUITIERS.

AVIS, LYMANS, CLARE et CIE. AYANT ETE NOMMÉS AGENTS-GENERAUX POUR LA VENTE DE L'HUILE DE CHARBON Albertine en Canada.

Medecin Veterinaire FRANCAIS, M. EUGENE FENIOU a l'honneur d'informer sa clientèle de Montréal et des environs qu'il vient d'arriver de la Louisiane et qu'il continuera de professer son art à Montréal.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

Cephalic Pills CURE Sick Headache CURE Nervous Headache CURE All kinds of Headache. En se servant de ces Pilules, les attaques périodiques de Maux de Tête nerveux peuvent être empêchées; et, en se prenant au commencement de l'attaque, on obtient immédiatement un soulagement de douleur et de malaise.

PRENEZ GARDE AUX CONTREFAÇONS!! Les Pilules naturelles et véritables ont cinq signatures de Henry C. Spalding sur chaque Boîte. A vendre par les Droguistes et tous les autres Marchands-détaillants en Médecines.

Compagnie d'Assurance Royale de LIVERPOOL ET LONDRES. CAPITAL: DEUX MILLIONS STERLING.

PIANOS-FORTE, JEM. Brown, Munro et Cie., Manufacturiers de Pianos-Fortes, ci-devant de Boston, Mass.

A LOUER Village Hochelaga, UN JOLIE MAISON en PIERRE, à DEUX ETAGES, pouvant faire deux Logements, avec un beau JARDIN et ARBRES FRUITIERS.

AVIS, LYMANS, CLARE et CIE. AYANT ETE NOMMÉS AGENTS-GENERAUX POUR LA VENTE DE L'HUILE DE CHARBON Albertine en Canada.

Medecin Veterinaire FRANCAIS, M. EUGENE FENIOU a l'honneur d'informer sa clientèle de Montréal et des environs qu'il vient d'arriver de la Louisiane et qu'il continuera de professer son art à Montréal.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Corbillards, LE soussigné informe les citoyens et ses amis qu'il a acheté les CORBILLARDS de M. F. X. CUSSON, et qu'il continuera de mettre au service du public à des Prix raisonnables.

DIÉ et VINCENT, MANUFACTURE DE CHEMINEES ET TOMBES EN MARBRE, 84, Grande Rue St. Laurent, 84.

Maison et Magasins A LOUER, Fonds de Magasin et Outils de Ferblantier, A VENDRE. S'adresser au No. 34, Grande Rue St. Laurent, 25 Janv.

CARROSSERIE, Etc., F. X. ROY, COIN DES Rues St. Laurent et Dorchester.

Voitures d'Été et d'Hiver, Tout en remaniement bien soigné, remaniement qu'il en a déjà reçu, le Soussigné avertit ses amis et le public, qu'il tient constamment en main à la place à la vente comme ayant été longtemps occupée par son Compagnon, un assortiment des plus élégants.

DR. R. GARIEPY, Eleve gradué de L'Université-Laval de Québec, 6, Rue St. Lambert, 6, MONTREAL.

CONSULTATIONS à toute heure; GRATUITES pour les PAUVRES. 15 fév.

DENIS et TRUESDELL, AVOCATS, SAINTE MARTINE.

M. G. GARAND, NOTAIRE, No. 47, Rue St. Gabriel, No. 47, Vis-à-vis la Petite Rue St. Jacques, 25 Janv.

MOUSSEAU et LABELLE, AVOCATS, Petite rue St. Jacques, No. 28

DENIS & Desnoyers, AVOCATS, Rue St. Vincent, Bâtisse de M. Seraphino.

Maison Bonsecours, L'AMOUREUX et MARIEN, MARCHANDISES SECHES EN GROS ET EN DETAIL, 41, Rue Notre-Dame, No. 41, Deuxième Porte Est de la Rue St. Denis, 14 mai.

J. P. CRAIG, FACTEUR DE PIANOS, 82, RUE ST. LAURENT, 82, MONTREAL.

DR. TRESTLER, DENTISTE, OCCUPERA son nouveau Domicile du 1er Mai dans la maison de Sir L. H. Lafontaine, Bâti sur l'ancien emplacement des Rues St. Lambert et Petite Rue St. Jacques, vis-à-vis de chez le Dr. Nelson, 25 avril.

DR. TURGEON, Coïn des Rues Craig et St. Urbain, 6 juin.

J. LAVIGNE, FABRICANT DE Tabac et Cigares, No. 70, RUE NOTRE-DAME, No. 70, MONTREAL, Vis-à-vis l'Institut-Canadien, à l'Enseigne du Turc, 9 mai.

LEON HURTEAU, Coïn des Rues Craig et de l'Allemagne, Tient constamment en main un Assortiment très étendu de Planches, Madriers, Scandling, Fenêtre; aussi 126,000 pieds de Cedres, Bardes de Pin et de Cèdre, Tringles Rames, Dalles, Echelles, etc., etc., 27 Janv.

PATRICIUS O'LEARY, M. D., MÉDECIN ET CHIRURGIEN, Place Chabillez, Rue St. Joseph, No. 113 et 15, HEURES DE CONSULTATION, Le MATIN, De 8 heures à 10 heures. Le SOIR, De 5 heures à 7 heures. 15

IMPRIMÉ ET PUBLIE PAR Filnguet et Cie.